



# CONSEIL MUNICIPAL DU

## 14 DECEMBRE 2015

Ont assisté à la séance : Monsieur Pierre CUYERS, Maire – Madame Brigitte JACQUEMOT, Monsieur Bertrand REMOND, Monsieur René MARAND, Madame Nelly RENAUDIN Maires Adjoints – Madame Catherine JOLIVET et Messieurs Jérôme BEAULIER, Sébastien GERMAIN, Arnaud SZPUNAR, Valéry LEGENDRE, Martial ROUSSEAU, Conseillers.

Absents excusés : Mr Daniel HUREAU (pouvoir à Mr. Jérôme BEAULIER)  
Mr. Bernard JACQUEMIN (pouvoir à Mme Brigitte JACQUEMOT)  
Mr. Jean-Mary LARGILLIER

Secrétaire de Séance : Mme Brigitte JACQUEMOT

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 H 00.

### **RAJOUT D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le Maire demande au conseil l'ajout d'un point à l'ordre du jour, à savoir une décision modificative pour réajustement du compte FNGIR. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce rajout.

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 12 NOVEMBRE 2015**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la réunion du 12 novembre 2015.

### **DECISION MODIFICATIVE**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la modification suivante :

Compte 73923 : plus 3600€

Compte 61523 : moins 3600€

### **ANNULATION DU CONTRAT DE PRESTATION POUR LA GESTION DE LA STATION D'EPURATION**

Lors du Conseil Municipal du 11 septembre 2015 il avait été voté, à l'unanimité, le renouvellement du contrat de prestation (Lyonnaise des eaux) pour la gestion de la station d'épuration du réseau d'assainissement, de la télésurveillance et pour la mise à disposition du service d'astreinte. Ce marché avait pour objet de définir les modalités techniques et financières dans lesquelles le prestataire prenait en charge la gestion de la station d'épuration, du poste de relèvement de la Collectivité et mettait à disposition son service d'astreinte.

Compte tenu des irrégularités constatées par le contrôle de légalité de la préfecture, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le retrait du contrat et la signature du protocole d'accord transactionnel avec la Lyonnaise des Eaux

### **AUTORISATION SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ASSISTANCE A L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME.**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention avec Conseil-Développement-Habitat-Urbanisme, concernant la mission d'assistance technique à l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme.

### **POINT SUR L'INTERCOMMUNALITE DE L'YERRES A L'ANCOEURS**

M. CUYERS donne lecture de la délibération prise lors du dernier conseil concernant le projet départemental de coopération intercommunale.

M. CUYERS informe :

- qu'une partie du financement de la fibre optique sera prise en charge par la CCYA, la programmation des branchements pour Aubepierre est prévue entre 2018/2021
- qu'une promesse de vente a été signée avec la mairie de Mormant pour la vente des bâtiments du 4 rue Guilloteaux avec en projet d'y aménager une maison médicale
- que des subventions seront versées aux bibliothèques municipales et associatives sur présentation de justificatifs
- de l'autorisation donnée au centre de gestion pour négocier les contrats d'assurances pour les risques statutaires des agents.

Arrivé de M. Daniel HUREAU à 21h15

### **PPRT ET AMENAGEMENT A BAGNEAUX**

M. MARAND présente un diaporama concernant la démolition des 2 maisons de Bagneaux qui est en cours, les gravats seront évacués courant janvier et le puits sera mis en sécurité.

### **VOIRIE**

- M. MARAND présente les nouvelles plaques de rue qui sont en commande et qui seront installées.
- Une demande d'autorisation va être faite auprès du conseil départemental pour la mise en place de plateaux traversants rue de Paradis à Aubepierre.
- M. le Maire informe le conseil que des arrêtés réglementant le stationnement vont être pris pour le parking du cimetière d'Ozouer-le-Repos et le parking de la salle des fêtes.

### **PRESENTATION DU SITE INTERNET DE LA COMMUNE**

Mme RENAUDIN présente le diaporama du site internet de la commune qui sera mis en ligne courant janvier.

### **AGENDA**

Remise des dates des conseils municipaux pour 2016.

Présentation du calendrier des manifestations jusqu'en mars 2016.

La sortie des anciens serait programmée le 28 mai avec une escapade à Blois.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Mme JACQUEMOT informe qu'une réunion du foyer résidence a eu lieu, des places sont disponibles, une personne d'Aubepierre y réside actuellement.

M. HUREAU signale qu'il serait nécessaire de boucher, avec du goudron à froid et non de la grave calcaire, les nids de poule en formation sur les voies communales.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 H 30.